



Vendre une machine dans l'union européenne sans certificat

Par **rmallexa**, le **23/09/2011** à **15:42**

Bonjour,

Est-il possible de vendre une machine d'occasion sans certificat de conformité au sein de l'union européenne?

Par ailleurs, quelle est l'application de la directive machines 2006/42/CE au commerce d'équipements industriels de seconde main?

Merci.